



المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن
ΕΘΣΟ. Α.Ε.Σ.Ο. | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

DG/DRH/N°428

Rabat, le 28 juillet 2020

AVIS DE CONCOURS N°1.

L'Office National des Hydrocarbures et des Mines ouvre un concours de recrutement au titre de la loi cadre 2020 objet de l'annonce annuelle de recrutement DG/DRH/N°303 du 28/05/2020.

Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions relatives à chaque poste comme détaillées au niveau des tableaux ci-dessous :

Postes Ingénieurs et Cadres : Rabat

Référence	DAI-1\2020
Poste	Auditeur interne
Nombre	1
Profil	Diplôme : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'école de commerce et de gestion ou de diplôme équivalent
	Niveau d'études : BAC+5
	Spécialité : Audit et contrôle de gestion, gestion financière et comptable
	Expérience : 3 ans d'expériences ou plus dans le domaine de l'Audit

Référence	DGH-1\2020
Poste	Juriste
Nombre	1
Profil	Diplôme : Titulaire d'un master en droit des affaires ou équivalent
	Niveau d'études : BAC+5
	Spécialité : Droit des obligations et contrats, droit commercial, droit des sociétés, droit fiscal
	Expérience : 3 ans d'expériences ou plus dans un cabinet juridique ou fiscal ou en tant que juriste d'entreprise

Référence	DLS-1\2020
Poste	Chimiste
Nombre	1
Profil	Diplôme : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, master ou doctorat
	Niveau d'études : BAC+5
	Spécialité : Chimie analytique minérale, chimie minérale, chimie minérale appliquée, chimie physique analytique
Atouts	Connaissances en chimie analytique inorganique, en management de la qualité et en métrologie souhaitées.

Les candidats doivent être de nationalité marocaine, âgés de 45 ans au maximum et titulaires des diplômes délivrés par les instituts et écoles nationaux ou les universités publiques marocaines ou des diplômes reconnus équivalents ;

25% des postes mis en compétition seront réservés aux personnes ayant la qualité de : résistant, pupille de la nation, ancien militaire ou combattant et 7% aux personnes handicapées.

Les fonctionnaires et les agents des établissements publics sont tenus de joindre à leur dossier de candidature, une autorisation de participation au concours, délivrée par leurs administrations d'origine.

Les personnes à besoins spécifiques doivent joindre une copie certifiée conforme de la carte «Personne handicapée».

Les candidats ayant la qualité de résistant doivent transmettre leur dossier de candidature par le biais du Haut-Commissariat des Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, assorti d'une attestation justifiant leur qualité de résistant.

Les candidats ayant la qualité de pupille de la nation, d'ancien militaire ou combattant doivent transmettre leur dossier de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des Anciens militaires et Anciens Combattants.

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Le formulaire de candidature à renseigner au niveau du lien : www.onhym.com/offres-en-cours.html (le formulaire doit être téléchargé, renseigné et enregistré sur le poste de travail) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ;
- Une copie du baccalauréat ;
- Une copie des diplômes ou des attestations de réussite ;
Les diplômes doivent mentionner la spécialité ou être accompagnés d'une attestation la précisant ;
- Une copie des attestations de travail justifiant les années d'expérience ;
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse suivante : recrutement@onhym.com en mentionnant la référence du poste ;
- Chaque candidat est tenu de soumissionner à un et un seul poste ;
- La date limite de dépôt des dossiers est le **22/08/2020 à minuit.**

Important :

- Le formulaire de candidature doit être téléchargé, renseigné électroniquement et enregistré sur le poste de travail avant d'être attaché au dossier ;
- Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en compte et sera automatiquement rejeté ;
- Tout dossier ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement rejeté ;
- Toute candidature envoyée via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en compte ;
- Tout dossier rejeté restera sans réponse de la part de l'Office ;
- Les candidats admis seront tenus de compléter leurs dossiers conformément à la nomenclature des pièces justificatives des recettes et dépenses exigées pour le recrutement, notamment la copie conforme des diplômes et arrêtés d'équivalence le cas échéant.

Sélection :

Après examen des dossiers, les candidats retenus seront convoqués par courrier électronique et par voie postale pour les entretiens oraux.

A la suite des entretiens seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 seront retenus par ordre de mérite.